

## Voie de contournement de Taghazout

# Les premiers coups de pioche prévus en juin

● Le marché des travaux a été adjugé à la mi-mars tandis que les crédits ont été débloqués par le ministère de l'Équipement. Actuellement, le dossier a été envoyé à la tutelle pour approbation et au cours de cette semaine, il devrait être approuvé pour donner l'ordre de service de démarrage des travaux en juin.



●●●  
Le montant du projet a été revu à la baisse de 189 à 180 MDH.

«**Q**uelles que soient les contraintes techniques, on arrive toujours à les régler». C'est par ces mots qu'Ahmed Oulahna, directeur général de la Société d'aménagement et de promotion de la station de Taghazout (SAPST) tient à rassurer les promoteurs touristiques de la première ligne quant au démarrage prochain des travaux hors site de la voie de contournement de la nouvelle station balnéaire de Taghazout. Le retard que connaissait ce projet à cause du décalage de la contribution de la SMIT (Société marocaine d'ingénierie touristique) au financement de cette voie, prévue le mois prochain, en plus du non aboutissement du premier marché adjugé en raison de la défaillance de l'entreprise, seraient

derrière le retard précité des travaux. Actuellement, le lancement desdits travaux de cette voie, chapeauté par la Direction régionale de l'équipement, des transports et de la logistique du Souss-Massa-Drâa, devront démarrer au début du mois de juin. En effet, le marché de ces travaux a été adjugé à la mi-mars, tandis que les crédits ont été débloqués par le ministère de l'Équipement à la fin du même mois. Selon Hakim Bouhout, directeur régional de l'équipement, des transports et de la logistique : «Le marché a été engagé après visa du ministère de l'Économie et des finances. Actuellement, le dossier a été envoyé au ministère de l'Équipement pour approbation et au cours de cette semaine, il devrait être approuvé pour donner l'ordre de service de démarrage des travaux».

Sur le terrain, les travaux de nettoyage du site ont été réalisés pour obtenir une route à double voie, pour le contournement de la nouvelle station de Taghazout sur 8,2 km. S'agissant du montant du projet, il a été revu à la baisse de 189 à 180MDH puisque la première somme a été estimée à titre indicatif avant la conclusion des appels d'offres et la dévolution des marchés y afférents. Alors que la gestion et l'exploitation ainsi que l'entretien ultérieur de la voie de contournement seront assurés par la Direction régionale de l'équipement et des transports (DRET), la réception définitive des travaux, quant à elle, sera considérée, en termes de propriété des ouvrages, en tant que route nationale n°1 et fera par conséquent partie du domaine public routier, comme le sti-

pule la convention de partenariat relative aux travaux de réalisation de cette voie. Sur ce dernier point, malgré que la route nationale actuelle ait été déclassée, elle demeure encore publique, ce qui poserait la contrainte de l'acquisition des titres fonciers de la part des promoteurs touristiques. Selon des sources proches du dossier, la conservation foncière ne pourra pas délivrer lesdits titres fonciers tant que la voie actuelle, qui constitue une artère vitale, surtout en période estivale, sera publique, d'où la nécessité d'accélérer le chantier qui s'achèvera en juin 2016. «La SAPST a déjà réalisé une route interne qui est utilisable et longe tout le projet. D'autant plus que ça fait plus de deux années que nous avons entamé les travaux, que ce soit en front de mer ou à proximité de la montagne et ladite voie ne constitue pas un embarras en termes de travaux déjà lancés», rassure Ahmed Oulahna, dg de la SAPST. De surcroît, la DRET s'est déjà engagée à la réalisation de déviations pour les projets qui sont prêts. Dernier détail et non des moindres, la synchronisation des travaux de valorisation des hôtels implantés en front de mer. Cette question porterait préjudice à la commercialisation et l'exploitation de la station au cas où les promoteurs ne démarraient pas leurs travaux en même temps. Le cas de Founty est là pour le prouver. Pour Oulahna : «A l'encontre de cette zone, la station de Taghazout est un site intégré et vaste. Le flux sera canalisé afin d'éviter la gêne des engins et des travaux de valorisation». Par ailleurs, la convention-cadre et spécifique relative à la station Taghazout Bay entre le gouvernement du royaume et la société d'aménagement et de promotion de la station est en cours d'approbation par la Primature après son étude lors de la récente commission préparatoire de l'AMD.

●  
PAR YASSINE SABER  
y.saber@leseco.ma

### Hyatt Place Hôtel ouvre ses portes

Après la signature d'un contrat d'exploitation avec Hyatt Hotels Corporation afférente à la gestion de l'Hôtel du Golf au sein de la station balnéaire Taghazout Bay, l'enseigne internationale vient d'annoncer l'ouverture de cet établissement, le premier en Afrique. Il s'agit d'«Hyatt Place Taghazout Bay» d'une capacité de 152 chambres et suites. En plus du parcours golfique «Tazegzout», qui est déjà opérationnel après avoir été confié à Braemar Golf Management Maroc, qui est une joint-venture entre la Compagnie générale immobilière (CGI) et Braemar Golf St Andrews. Les autres projets qui sont en cours d'achèvement sont le club de surf, en plus de la Médina, qui relie le front de mer à son arrière-pays. S'agissant des hôtels en front de mer ainsi que du village vacances, ils seront opérationnels à partir de 2017. Il s'agit de plusieurs enseignes internationales dont Marriott, Four Seasons, Tikida-Riu et Pierre & Vacances.